

*Initiatives ministérielles*

Il y a toujours parmi nous des partisans du laisser-faire. Soit qu'ils ne comprennent pas, soit qu'ils ne se préoccupent pas du déficit national et des problèmes associés à la taxe fédérale de vente actuelle.

D'autres s'accordent pour dire que la TPS devrait être adoptée, mais souhaitent d'autres modifications majeures à notre projet. Le problème auquel nous nous heurtons tient à l'absence d'un consensus sur les changements à apporter, chaque groupe d'intérêt ayant sa propre solution-maison au problème.

L'Opposition officielle, quant à elle, s'est contentée de jouer à cache-cache avec les contribuables canadiens sur cette question. Ses porte-parole se sont déclarés contre le projet de la TPS et de façon intégrale. L'Opposition officielle n'a offert aucune alternative raisonnable. En termes existentiels, nous nous retrouvons sur cette question devant ce que j'appellerais un néant libéral.

Pour sa part, le Nouveau parti démocratique a proposé plusieurs mesures. Par exemple, une des suggestions formulées par le NPD voudrait que nous mettions sur pied une commission royale d'enquête. Bien, quelle solution originale et quelle solution radicale, monsieur le Président!

Vous savez, cela fait 50 ans qu'on étudie les problèmes reliés à la taxe sur les ventes des fabricants et le NPD croit qu'il nous faut encore plusieurs années d'études. Le NPD propose aussi de diminuer de 33 p. 100 la taxe sur les ventes des fabricants. Toutefois, il néglige d'expliquer comment nous pouvons remplacer ces milliards de dollars, à moins d'augmenter l'impôt sur les sociétés et les particuliers. Le NPD propose un impôt minimum de 20 p. 100 sur les bénéfices des sociétés. Selon ses calculs, cela rapporterait quelque 5,4 milliards de dollars, qui sont des calculs basés sur des bénéfices de 27 milliards de dollars enregistrés globalement par les sociétés durant l'année visée. C'est simple, n'est-ce pas? Mais attention! Les 27 milliards de dollars en bénéfices présumés sont des statistiques trompeuses. Ce chiffre est la somme d'un double comptage, ce qui a pour effet de gonfler l'assiette d'un impôt minimum. Ce chiffre comporte en effet un montant appréciable constitué de dividendes inter-sociétés qui ont déjà été imposés.

De plus, ce chiffre reflète en partie l'incidence de l'amortissement accéléré qui, dans une large mesure, est en voie d'élimination, suite aux réformes fiscales adoptées en 1988. Finalement, une part importante de ce chiffre est reliée à diverses mesures incitatives pour la

recherche et le développement, ainsi qu'au développement régional, mesures que tous les partis, même le NPD, considèrent importantes pour l'avenir du Canada.

Les chiffres en question s'appliquent à l'année 1987 et négligent de prendre en considération le fait que la réforme fiscale et l'impôt des grandes sociétés ont déjà eu pour effet d'augmenter l'impôt des sociétés de 2 milliards de dollars. Qui plus est, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé en décembre une nouvelle majoration de l'impôt des grandes sociétés.

À ce propos, monsieur le Président, il faut garder à l'esprit que seulement 3 500 grandes entreprises doivent acquitter l'impôt des grandes entreprises. Or, quand le NPD parle de dizaines de milliers d'entreprises profitables qui ne paient pas d'impôt, la forte majorité sont des PME. Ce sont les petites entreprises qui seraient le plus fortement touchées par l'impôt minimum de 20 p. 100 proposé par le NPD. Est-ce que le NPD propose que le gouvernement ajoute un impôt de 20 p. 100 à l'impôt sur le revenu de 12 p. 100 que les PME paient déjà? Pourtant, ce parti se dit allié de la petite entreprise. Étrange alliance, monsieur le Président! Le NPD se dit ami du petit entrepreneur. Étrange amitié, monsieur le Président! Comme on le dit si bien en anglais, avec des amis comme le NPD, qui a besoin d'ennemis!

Ce genre de proposition, monsieur le Président, n'apporte rien de bon à l'économie canadienne, sinon de graves ennuis, particulièrement pour les régions, sans oublier l'effet néfaste qu'elle aurait sur les petites et moyennes entreprises.

Après 50 ans d'étude et de discussions sur la taxe de vente fédérale, après deux ans et demi d'analyse et de débat sur le concept et le plan détaillé de la TPS, après des mois de témoignages et discussions en commission parlementaire et un rapport technique détaillé de celle-ci, il faut maintenant aller de l'avant avec notre projet de réforme de la taxe de vente.

En conclusion, monsieur le Président, le projet de loi que nous avons devant nous est le fruit d'une longue réflexion, de consultations avec toutes les couches de la société et avec toutes les régions du pays. Ce projet est essentiel à la santé des finances canadiennes, à la vitalité et à la croissance de notre économie, et à l'équité de notre régime fiscal.

C'est avec fierté donc, monsieur le Président, que j'appuie ce projet de loi parce qu'il est un des garants d'un avenir prospère et dynamique pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.